

CENTRE HOSPITALIER DE THIERS
AVIS DE VACANCE DE POSTE
PSYCHOLOGUE DU PERSONNEL

DEFINITION DU POSTE

Le centre hospitalier de Thiers recherche un(e) psychologue pour un **poste permanent à temps non complet à 60%**.

Le psychologue du travail intervient dans le cadre d'un soutien aux agents sur des actions concrètes et ponctuelles d'amélioration des conditions de travail et dans l'intérêt du bien-être au travail. Il est le psychologue des individus dans leur milieu de travail, ses interventions n'ont pas une visée de "thérapie". C'est en cela qu'il se distingue d'un psychologue clinicien.

Ses interventions peuvent être individuelles, collectives ou individuelles et collectives.

Le psychologue du travail n'a pas un rôle de négociateur, il n'est pas là pour défendre les intérêts des agents. Son rôle consiste à analyser les situations en toute objectivité, dégager des pistes de travail pour conseiller l'employeur dans une démarche de prévention en santé.

MISSIONS

- Conduite d'entretiens individuels ou collectifs ;
- Suivi individuel avec les agents qui en font la demande ;
- Conseils sur les parcours professionnels des agents ;
- Animation de formations ;
- Informations liées aux risques psycho-sociaux et TMS ;
- Supervision de campagnes de prévention ou de sensibilisation sur différents sujets : discrimination, harcèlement, tabagisme, alcool, ...
- Participation à la vie du collectif de psychologues de l'établissement ;

LIAISONS HIERARCHIQUES ET FONCTIONNELLES :

Le psychologue du travail est placé sous l'autorité hiérarchique de la Directrice en charge des Ressources Humaines.

Il travaille en étroite collaboration avec le service des Ressources Humaines et le service de Santé au Travail.

Il travaille également en lien fonctionnel avec les cadres et responsables des services de l'établissement.

COMPETENCES ET QUALITES REQUISES

- DESS ou master 2 en psychologie clinique ou psychologie du travail
- Aptitude à travailler en équipe
- Bonnes capacités d'adaptation et d'investissement personnel

HORAIRES DE TRAVAIL

- 7h de travail effectif du lundi au vendredi
- Repos : samedi, dimanche et jour férié

PRISE DE FONCTIONS

Dès que possible

CANDIDATURES ET RENSEIGNEMENTS

Candidature (CV détaillé + lettre de motivation) à adresser par écrit au service des Ressources Humaines – drh@ch-thiers.fr.